ARTICLE DE LA BASE DE CONNAISSANCES

Comment ajouter et modifier une vignette dans Smart Tiles

2026 © Vitextra SIA. Tous droits réservés.

Clause d'exclusion de responsabilité

Aux fins du présent Avis de non-responsabilité :

- La **Société** (désignée par « la Société », « Nous » ou « Notre » dans le présent Avis de non-responsabilité) désigne Vitextra SIA, Matīsa iela 61-25, Rīga, LV-1009, Latvia.
- Le **Document** désigne l'article de la base de connaissances.
- **Vous** désigne la personne physique qui accède au Document, ou la société ou autre entité juridique pour le compte de laquelle cette personne accède au Document ou l'utilise, selon le cas.
- Le **Site web** désigne Vitextra, accessible à l'adresse https://vitextra.com

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans le Document sont fournies à titre purement informatif et général.

La Société décline toute responsabilité quant aux erreurs ou omissions dans le contenu du Document.

En aucun cas la Société ne pourra être tenue responsable de dommages spéciaux, directs, indirects, consécutifs ou accessoires, ni de quelque dommage que ce soit, que ce soit dans le cadre d'une action contractuelle, d'une action en négligence ou d'une autre action délictuelle, résultant de l'utilisation du contenu du Document ou en lien avec celle-ci. La Société se réserve le droit d'ajouter, de supprimer ou de modifier le contenu du Document à tout moment et sans préavis.

Avis de non-responsabilité relatif aux erreurs et omissions

Les informations fournies dans le Document sont destinées uniquement à une orientation générale sur des sujets d'intérêt. Par conséquent, des erreurs peuvent survenir, même si la Société prend toutes les précautions pour que le contenu du Document soit à jour et exact. En outre, compte tenu de l'évolution des lois, règles et réglementations, les informations contenues dans le Document peuvent comporter des retards, des omissions ou des inexactitudes.

La Société n'est responsable ni des erreurs ou omissions, ni des résultats obtenus par l'utilisation de ces informations.

Avis de non-responsabilité relatif à l'usage équitable

La Société peut utiliser des contenus protégés par le droit d'auteur que le titulaire des droits n'a pas expressément autorisés. La Société met ces contenus à disposition à des fins de critique, de commentaire, de reportage d'actualité, d'enseignement, d'étude ou de recherche.

La Société estime que cela constitue un « usage équitable » (« fair use ») de ces contenus protégés par le droit d'auteur, au sens de la Section 107 de la loi américaine sur le droit d'auteur (United States Copyright Act).

Si Vous souhaitez utiliser des contenus protégés par le droit d'auteur issus du Document pour Vos propres besoins, au-delà de l'usage équitable, Vous devez obtenir l'autorisation du titulaire des droits d'auteur.

Avis de non-responsabilité « Utilisation à Vos propres risques »

Toutes les informations du Document sont fournies « en l'état », sans garantie d'exhaustivité, d'exactitude, d'actualité ni des résultats obtenus par l'utilisation de ces informations, et sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties de performance, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier.

La Société ne sera responsable ni envers Vous ni envers quiconque de toute décision prise ou de toute action entreprise sur la base des informations fournies dans le Document, ni de tout dommage consécutif, spécial ou similaire, même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

Nous contacter

Si Vous avez des questions concernant le présent Avis de non-responsabilité, Vous pouvez Nous contacter par e-mail : support@vitextra.com.

Table des matières

Introduction 4

Ajouter une vignette 4

Le menu contextuel 4

La boîte de dialogue Properties 5

Formats de lien acceptés 7

Réorganiser les vignettes 7

Vignettes ciblées en mode édition 8

Supprimer une vignette 8

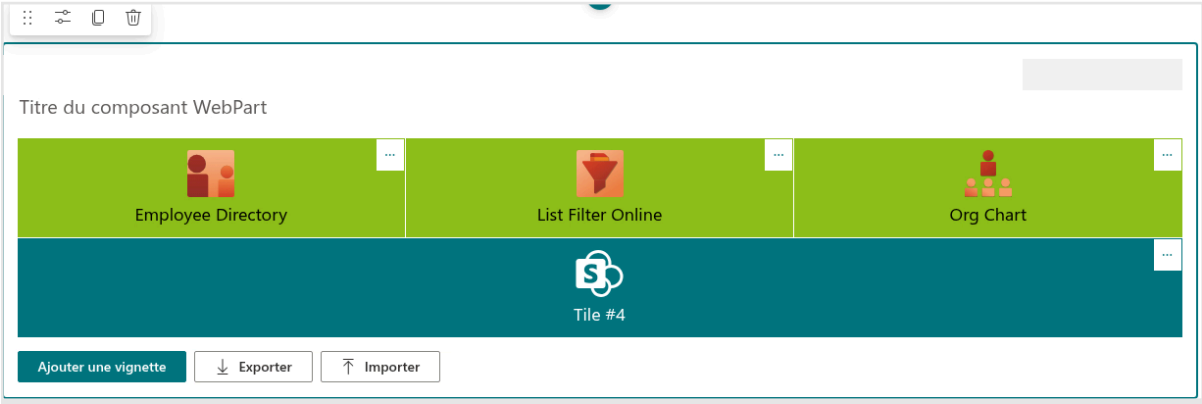
Introduction

Dans Smart Tiles, chaque vignette se modifie à l'endroit où elle est affichée : sur la page, en mode édition. Il n'y a aucune liste de liens distincte à maintenir. Cet article décrit les outils de modification d'une vignette individuelle — ajout, boîte de dialogue **Properties**, menu contextuel, réorganisation et suppression. L'apparence d'une vignette — couleurs, icônes, images et tailles — fait l'objet d'articles distincts, dont les liens figurent à la fin.

Pour suivre les étapes, ouvrez la page en mode édition. Le composant WebPart affiche alors les boutons **Add Tile**, **Export** et **Import** sous les vignettes, ainsi qu'un bouton **...** dans l'angle supérieur droit de chaque vignette.

Ajouter une vignette

Cliquez sur **Add Tile** sous le panneau. Une nouvelle vignette apparaît à la fin, avec un titre provisoire (*Tile #4*, par exemple), la première couleur d'accentuation du thème, un texte blanc, une icône SharePoint et un lien provisoire qui ne pointe nulle part. Ouvrez immédiatement ses propriétés pour lui donner un titre et un lien.



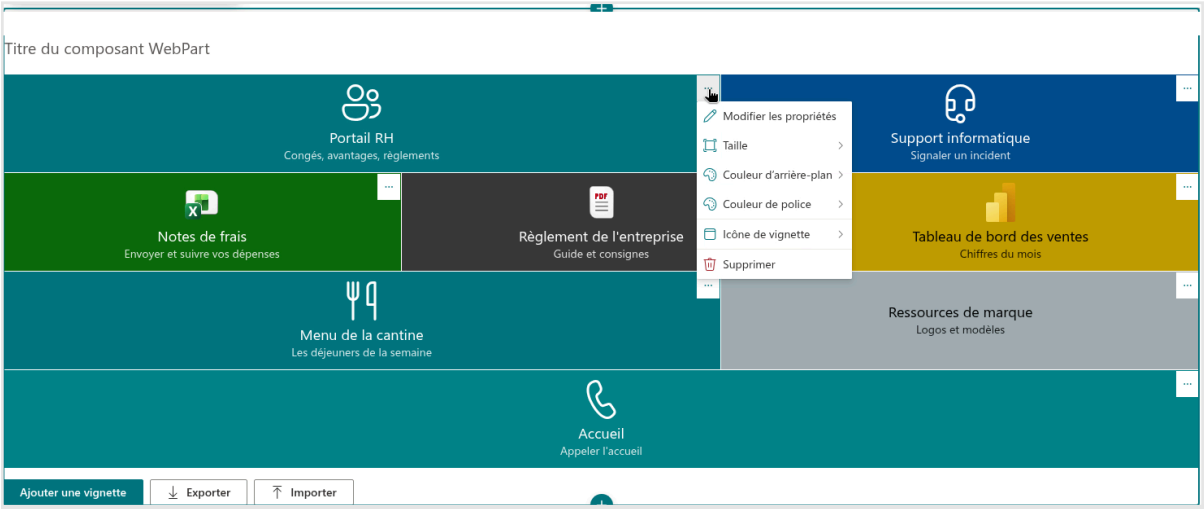
Une vignette qui vient d'être ajoutée

Le menu contextuel

Cliquez sur le bouton **...** dans l'angle d'une vignette pour ouvrir son menu contextuel. Tout ce qui peut être modifié sur une vignette commence ici :

Élément	Fonction
Edit Properties	Ouvre la boîte de dialogue **Properties** avec les textes, le lien, la cible et l'audience de la vignette.
Size	Permet de choisir l'une des six largeurs, de **Extra Small** à **Full Width**.

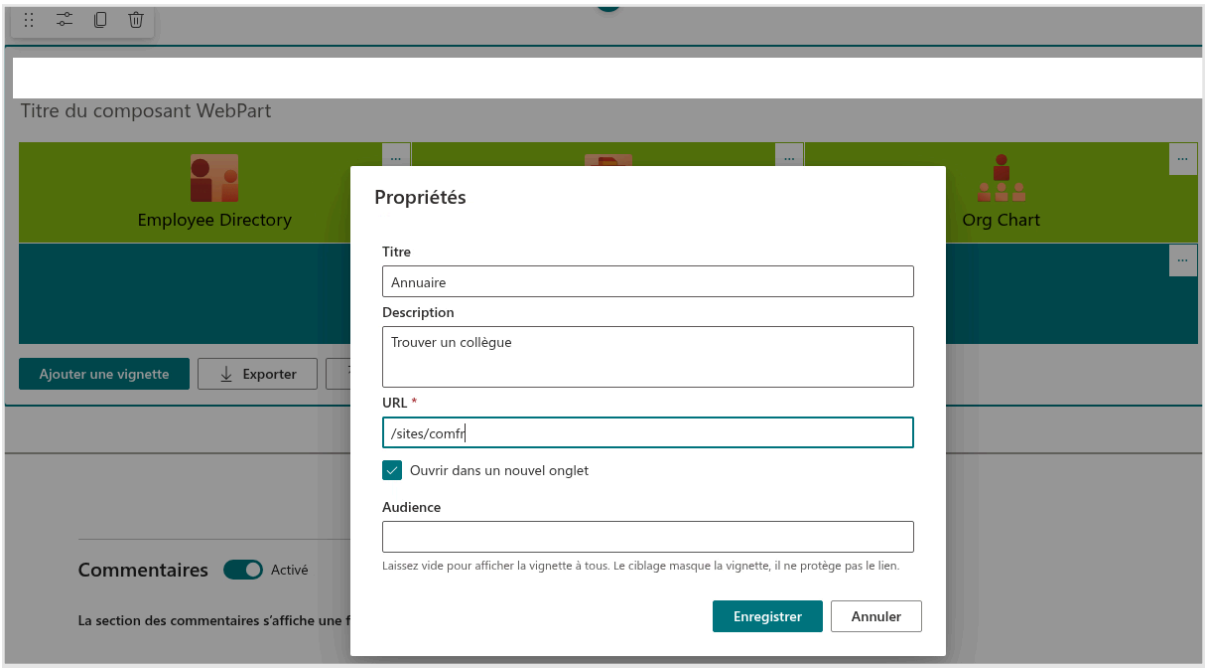
Élément	Fonction
Background Color	Permet de choisir une couleur d'arrière-plan, une image d'arrière-plan ou — pour les liens YouTube — la miniature de la vidéo.
Font Color	Permet de choisir la couleur du titre, de la description et de l'icône standard.
Tile Icon	Ouvre l'un des cinq jeux d'icônes ou permet de choisir une image personnalisée.
Remove	Supprime la vignette.



Le menu contextuel d'une vignette

La boîte de dialogue Properties

Choisissez **Edit Properties** pour ouvrir la boîte de dialogue. Vous pouvez la déplacer sur le côté en faisant glisser sa barre de titre, afin que la vignette reste visible pendant que vous la modifiez.



La boîte de dialogue Properties d'une vignette

Champ	Description
Title	Le texte affiché sur la vignette. Il s'affiche sur une seule ligne ; un titre trop long est tronqué par des points de suspension, c'est pourquoi il vaut mieux le garder court.
Description	Une seconde ligne facultative en plus petits caractères, également affichée dans l'info-bulle de la vignette. Vous pouvez saisir jusqu'à deux lignes, mais la vignette affiche la description sur une seule ligne.
URL	Le lien que la vignette ouvre. Obligatoire ; les formats acceptés sont énumérés ci-dessous. Le bouton **Save** reste désactivé tant que le lien n'est pas valide.
Open in new tab	Ouvre le lien dans un nouvel onglet du navigateur au lieu de la fenêtre actuelle. L'option n'est pas disponible pour les liens qui ouvrent une application (e-mail, téléphone, SMS, Teams), car de tels liens n'ouvrent jamais d'onglet.
Audience	Les groupes SharePoint du site ou les groupes Microsoft Entra ID dont les membres voient la vignette. Laissez le champ vide pour afficher la vignette à tout le monde.

Cliquez sur **Save** pour appliquer les modifications ou sur **Cancel** pour les annuler.

Formats de lien acceptés

Lien	Exemple
Adresse web	`https://contoso.sharepoint.com/sites/hr`
Chemin sur le locataire actuel	`/sites/hr/Shared Documents/Handbook.pdf`
Ancre sur la page actuelle	`#benefits`
E-mail	`mailto:helpdesk@contoso.com`
Numéro de téléphone	`tel:+15551234567`
SMS	`sms:+15551234567`
Microsoft Teams	`msteams:/l/chat/0/0?users=helpdesk@contoso.com`

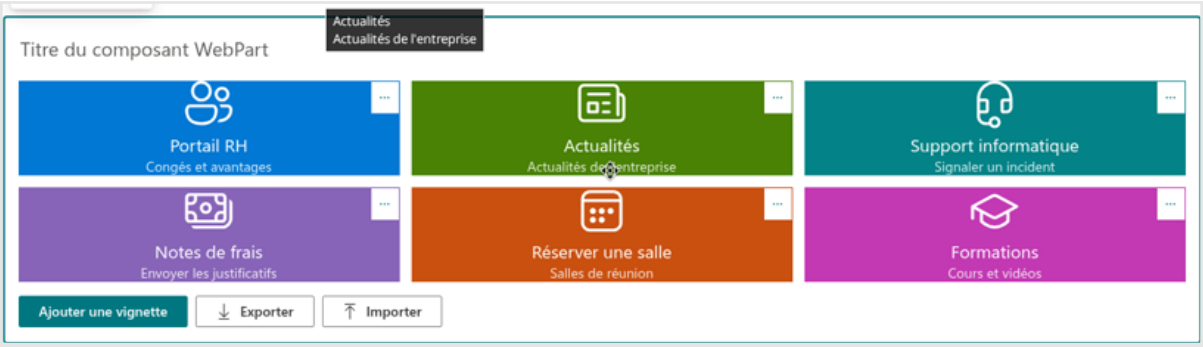
Un chemin relatif est la forme la plus sûre pour un contenu situé sur le même locataire : le lien continue de fonctionner lorsque le panneau est exporté vers un autre site ou que le site est déplacé.

Remarque

Les liens vers des vidéos YouTube (`youtube.com`, `youtu.be`) sont reconnus automatiquement. La vignette reçoit un bouton de lecture à la place de son icône, et le menu **Background Color** propose la **Thumbnail** de la vidéo comme arrière-plan.

Réorganiser les vignettes

Faites glisser une vignette à sa nouvelle position avec la souris ; les autres vignettes s'écartent pour lui faire de la place. Le nouvel ordre est enregistré avec la page.



Réorganisation des vignettes par glisser-déposer

Vignettes ciblées en mode édition

Une vignette associée à une audience affiche en mode édition une petite icône de personnes dans son angle supérieur gauche, afin de distinguer les vignettes ciblées des autres. En mode édition, l'auteur voit toutes les vignettes, quelle que soit leur audience ; le filtrage s'applique à la page publiée.

Supprimer une vignette

Choisissez **Remove** dans le menu contextuel. La vignette disparaît immédiatement, sans confirmation. Si une vignette a été supprimée par erreur, fermez la page sans l'enregistrer — ou utilisez l'historique des versions de la page pour restaurer une version antérieure.

Avertissement

Les modifications apportées aux vignettes sont stockées dans la page. Elles ne deviennent visibles pour les visiteurs qu'après la republication de la page ; d'ici là, les visiteurs voient la version précédente du panneau.

Conseil

Pour modifier l'apparence d'une vignette, consultez KB10043. Couleurs des vignettes dans Smart Tiles, KB10243. Choisir des icônes pour les vignettes, KB10245. Définir une image d'arrière-plan pour une vignette et KB10247. Tailles et disposition des vignettes dans Smart Tiles.